

Solucop, le rendez-vous du Sud

Solucop ouvrira ses portes les 28 et 29 novembre prochains au Palais Nikaïa de Nice. L'édition 2019 mettra tout particulièrement l'accent sur les implications de la loi Elan, les nouvelles technologies au service de la copropriété et toujours la rénovation énergétique.



Un salon qui permet de valoriser son patrimoine.

Les Alpes Maritimes ont une forte concentration de copropriétés, et même si à ce jour toutes n'ont pas encore été immatriculées, les grandes tendances listées par les données chiffrées diffusées par l'Anah sont les suivantes. « 75 % des copropriétés du département ont été construites avant 1993, constate Catherine Vaillant, directrice du salon Solucop. Ceci implique que bon nombre de ces bâtiments nécessitent impérativement pour la plupart des travaux d'entretien, voire de rénovation et de modernisation de certains équipements, ainsi que de mises aux normes, même si plus de la moitié a réalisé des travaux en 2018. Par ailleurs, si l'on compare le montant des charges sur les grandes métropoles françaises, on constate que Nice a un niveau assez élevé de charges 32.60€/m² (contre 26 € pour la moyenne nationale) ce qui s'explique par des services associés haut de gamme. Nice est également une métropole où les charges ont peu augmenté entre 2017 et 2018 (+1,9 %). Sur ce constat, nous avons voulu que le salon soit conforme aux attentes des copropriétaires et acteurs de la copropriété en mettant l'accent sur les sujets qui les préoccupent comme le

déchiffrage de la Loi Elan et ce qu'elle implique au quotidien, les nouvelles technologies qui font leur entrée dans les immeubles et toujours bien entendu la rénovation énergétique ».

Exposants et visiteurs

La 24^e édition de Solucop réunit une centaine d'exposants, regroupant plus de 40 métiers, qui interviennent dans l'entretien, la rénovation et l'amélioration du confort de l'habitat, et également les services spécifiques pour les professionnels. Ils présentent leur savoir-faire et leurs innovations en matière d'Entretien & rénovation / Innovation & confort / Habitat durable / Maîtrise des charges, et pour certains d'entre eux, les derniers produits ou services innovants au regard de la sécurité et du confort de l'habitat, de l'environnement, ou des économies d'énergie. Côté visiteurs, le salon attend des professionnels, syndicats, gestionnaires de copropriétés, collaborateurs d'agence et des particuliers copropriétaires, membre ou président de conseil syndical et toute personne qui s'implique dans la vie de l'immeuble. « Le salon, explique Catherine Vaillant, permet d'informer et d'impliquer les copropriétaires dans la valorisation de leur patrimoine. Toutes les informations qu'ils obtiennent sur le salon facilitent leurs prises de décisions ».

Des conseils personnalisés

Les conférences et formations sont les points forts du salon pour les professionnels. cette année, ils pourront s'informer sur « les nouvelles obligations du syndic au regard de la loi Elan », avec une conférence animée par Philippe Marin, avocat, dirigeant du cabinet Imavocats (Toulon, Nice, Paris), membre de la Chambre nationale des experts de la copropriété le 28 novembre à 13h45 et une autre

sur « la formation au code de déontologie des professions immobilières », le 29 à 9h30. Vous pourrez également assister à la traditionnelle et très attendue conférence d'ouverture le 28 à 9h30 qui sera animée par Maître Cyril Sabatié, dirigeant du Cabinet LBVS, ancien directeur juridique de la Fnaim, sous forme de QCM. « Révisez vos classiques en matière de copropriété » ! Et puis bien sûr, de nombreuses conférences seront tenues sur les deux jours sur toutes les thématiques d'actualité comme l'énergie, les travaux, les nouvelles technologies, la loi Elan... Le programme complet du salon est accessible sur le site solucop.com Rendez-vous est donné à jeudi 28 novembre de 14h à 19h (ouverture dès 9h pour les syndicats et collaborateurs d'agences) et vendredi 29 novembre de 9 heures à 17h30. De plus l'entrée est gratuite donc vous n'avez aucune excuses pour ne pas y faire un tour. Il est tout même conseillé de se pré-inscrire sur le site. ■

Nathalie Vaultrin



Des conférences qui ne désempassent pas.